

REALISATION D'UNE FAISABILITE POUR UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAIQUE

COMMUNAUTE DE COMMUNE DU PAYS D'HURIEL



SITUATION GENERALE ET BATIMENT D'IMPLANTATION



LES DIFFERENTS USAGES DE LA PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE

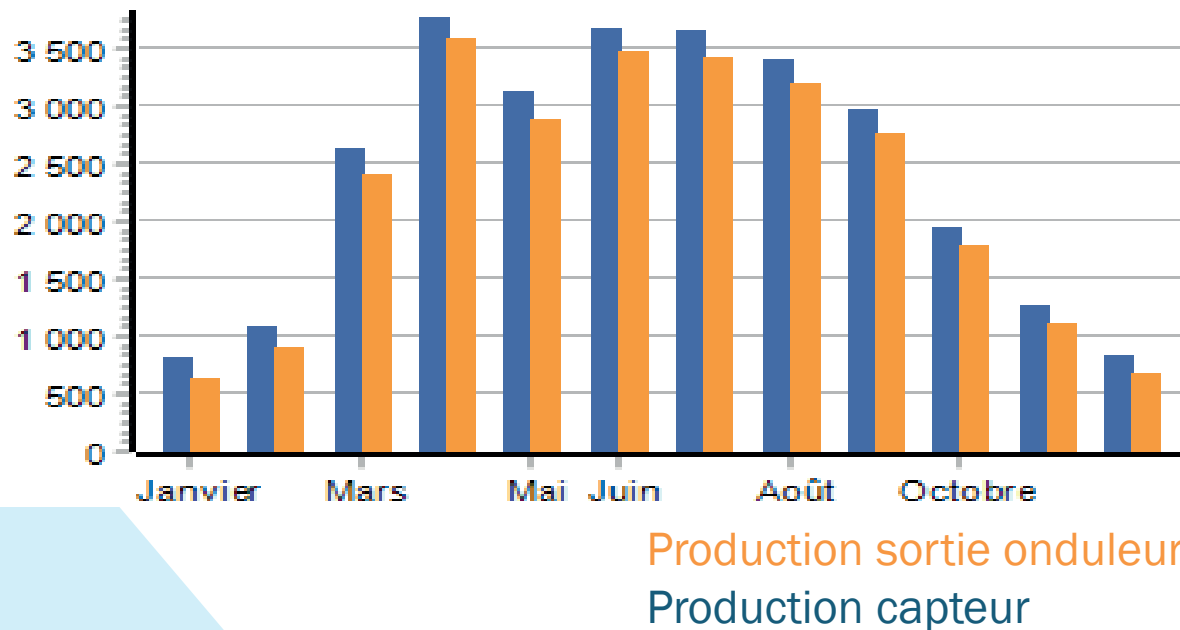
- **La revente totale de l'électricité photovoltaïque produite.**
- **L'autoconsommation individuelle avec revente** de la production non consommée sur le réseau.
- **L'autoconsommation collective** avec un ou plusieurs sites de production et de consommation avec revente de la production non consommée sur le réseau.

PRODUCTION ET SOLUTIONS RETENUES

Deux solutions seront retenues pour l'étude :

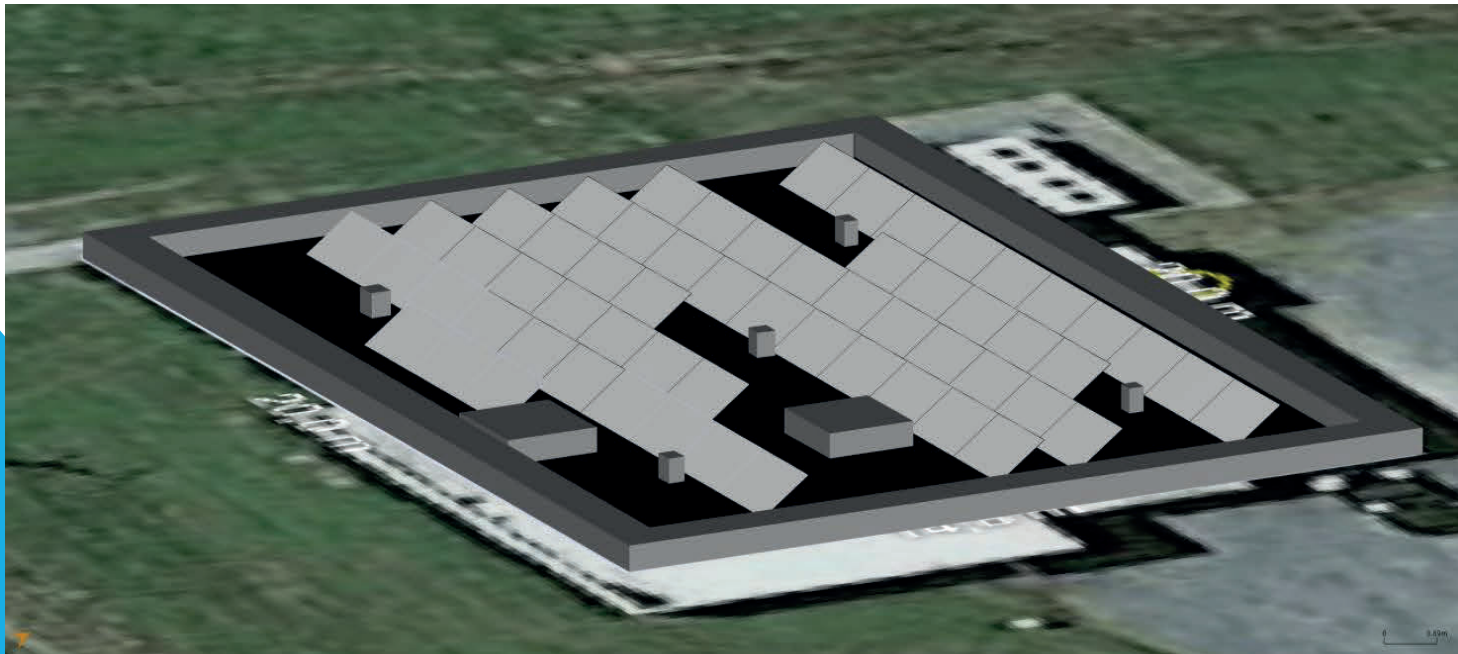
- La solution d'autoconsommation individuelle
- La solution de revente totale
- La production photovoltaïque (électrique) est estimée à 26 886 kWh/an.

Productions mensuelles (kWh)



DIMENSIONNEMENT ET IMPLANTATION

- Puissance installée de 23,6 kWc
- 59 modules photovoltaïques
- Une surface couverte de 102,5 m²
- Un poids total de panneaux de 1 121 kg



AUTOCONSOMMATION ET AUTOPRODUCTION

Deux termes caractérisant les installations de PV sont utilisés : Le Taux d'autoconsommation (TAc) et le taux d'autoproduction (TAp).

Taux d'autoconsommation (TAc)

$$TAc = \frac{\text{Autoconsommation}}{\text{Production PV}}$$

Autoconsommation individuelle:

Production PV (kWh)	Autoconsommation (kWh)	Surplus à revendre (kWh)	Tac (%)
26886	14475	12408	53.8

AUTOCONSOMMATION ET AUTOPRODUCTION

Taux d'autoproduction (TAp)

$$TAp = \frac{\text{Autoconsommation}}{\text{Besoins Electriques}}$$

Autoconsommation collective:

Besoins GIE (kWh)	Autoconsommation (kWh)	Soutirage réseau (achat)	Tap (%)
78229	14475	63753	18.5

ASPECTS ECONOMIQUES

DESIGNATION	TARIF	QUANTITE	Prix total
Modules photovoltaïques	400 €	59	23 600 €
Système de fixation	120 €	59	7 080 €
Onduleurs	3 000 €	1	3 000 €
Câblage et cheminements	30 €	59	1 770 €
Protection foudre	1 000 €	1	1 000 €
Local technique / Armoire de distribution	4 000 €	1	4 000 €
Sous-total générateur			40 450 €
Consuel	1000 €	1	1000 €
Sous-total travaux			1000 €
Frais en cas d'autoconsommation comme décrit précédemment	800 €		800 €
TOTAL en € HT			42 250 €

Le prix de rachat du kWh est fixé à 0,0788 €/kWh pour le surplus en autoconsommation individuelle. Il est de 0,1243 €/kWh pour la revente totale.

S Y N T H E S E

- L'amortissement de l'installation nécessitera environ **11 ans et 9 mois** dans le cas de l'autoconsommation individuelle.
- L'amortissement de l'installation nécessitera environ **28 ans** dans le cas de la revente totale.

SOLUTIONS	Production PV (en kWh)	Cout total (en €)	Cout maintenance annuel (en €)	Besoins annuel estimés	Revenus annuel (en €)	Durée amortissement
Autoconsommation individuelle 23.6 kWc	26 886	57 360	1 268	78 228 kWh soit 23 468 €	978	11 ans et 9 mois
Revente totale 23.6 kWc		58 060		/	3 342	28 ans

REMARQUES

- Cette prestation ne comprend pas le renforcement du réseau de transport de l'énergie situé en amont du point de raccordement au niveau de la limite de propriété. Seul Enedis peut fournir cette information dans le cadre de la demande de raccordement (ou demande de modification du raccordement).
- Les travaux de renforcement de charpente et le remplacement de la couverture ne sont pas intégrés dans les calculs d'amortissements.
- Les installations photovoltaïques sont soumises à une demande de travaux préalables pour pouvoir réaliser le projet.
- Si le bâtiment est classé dans une zone ABF (architecte des bâtiments de France), il faudra faire une demande de pose. Si l'avis est défavorable, les panneaux ne pourront pas être posés.

MERCI DE VOTRE ATTENTION

